



VILLE DE BRAINE-LE-COMTE

ASSEMBLEE GENERALE

Monsieur est invité à assister à la séance qui aura lieu le
mardi 31 mai 2011 à 19 H 00 à la salle des Mariages

PAR LE COLLEGE

Le Secrétaire Communal, Le Bourgmestre,

Philippe du BOIS d'ENGHIEN Jean-Jacques FLAHAUX

Philippe du Bois d'Engchien
Secrétaire Communal

Hôtel de Ville
Grand Place 39
7090 Braine-le-Comte
Tél. 067/874.833
GSM. 0498/932.936

CONSEIL COMMUNAL

REUNION DU MARDI 31 MAI 2011

L'an deux mil onze, le trente et un du mois de mai à 19 H 00, en suite d'une convocation régulièrement adressée par le Collège Communal aux Membres du Conseil Communal, sont présents :

- M. Jean-Jacques FLAHAUX, Bourgmestre-Président ;
- MM. Olivier FIEVEZ. Daniel CANART. Maxime DAYE. Charles VASTERSAEGHER.
- Mme Line HAUMONT. M. Daniel RENARD, Echevins ;
- Mme Bénédicte THIBAUT, Présidente du C.P.A.S
- MM. Guy DE SMET. Philippe JEANMART. Mme Anne-Catherine ROOBAERT. MM. Jean-Marie ROSSAY. Christophe LECHENE. Francisco FERNANDEZ-CORRALES. Nino MANZINI. Mmes Martine DAVID. Karina DECORT. M. Didier LIEDS. Mme Sandrine SAUVAGE. MM. Luc GAILLY. Martin PAUL. Mme Marie-José SMETS. M. Michel BRANCART. Mmes Evelyne DETRY. Isabelle SIMON. M. Pascal PHILIPPART. Mmes Françoise SNOECK. Nicole BOGEMANS-SAUVAGE. Conseillers Communaux.
- M. Philippe du BOIS d'ENGHIEN, Secrétaire Communal.

Les Conseillers Rossay, Lechêne, Gailly et Simon entreront en cours de réunion.

Absents et excusés : les Conseillers Sauvage et Paul.

Avant d'aborder les points en séance publique, Monsieur le Bourgmestre évoque le décès de Madame Christiane Lecomte, ancienne Conseillère du C.P.A.S. et maman d'une ancienne Conseillère Communale : Isabelle Dupont.

Elle est partie trop vite à 62 ans.

Monsieur le Bourgmestre signale également qu'il vient d'apprendre le décès de son papa, il y a à peine ¼ d'heure.

L'Assemblée respecte alors une minute de silence à la mémoire de ses deux défunts.

Monsieur l'Echevin Renard fait part de ses condoléances à Monsieur le Bourgmestre et dit un petit mot en hommage à Madame Christiane Lecomte.

Il admire le courage de Monsieur le Bourgmestre.

Madame la Conseillère Roobaert présente également à Monsieur le Bourgmestre les condoléances du groupe I.C.

La séance publique est ouverte à 19 H 10.

Sauf indication contraire, tous les points seront adoptés à l'unanimité.

SEANCE PUBLIQUE

1 FINANCES COMMUNALES

A Contrôle de l'emploi de certaines subventions - Circulaire du 14 février 2008

- a) Bilan et compte de résultat 2010 de l'A.S.B.L. Braine Sports - Approbation
- b) Bilan et compte de résultat 2010 de l'A.S.B.L. Office du Tourisme -
- c) Rapport et bilan de l'année 2010 d'Antenne Centre - Information
- d) Subvention 2011 à l'A.S.B.L. Antenne Centre Télévision - Décision
- e) Bilan et compte de résultat 2010 de l'A.S.B.L. Dynamicité Brainoise
- f) Bilan et compte de résultat 2010 de l'A.S.B.L. Centre Culturel
Approbations

B Financements sur fonds propres

- a) Dossier égouttage du Marouset - Phase 3 - Subvention S.P.G.E. - Participations - Liquidation de la 5ème tranche - Financement sur le boni extraordinaire - Décision.
- b) Dossier égouttage et voiries rues de la Station, de France et des Etats-Unis - Subvention S.P.G.E. - Participations - Liquidation de la 4^{ème} tranche - Financement par le fonds de réserve 2002 - Décision

C Dossier égouttage au chemin des Dames - Subvention S.P.G.E. - Souscription de parts bénéficiaires sans droit de vote dans le capital de l'I.D.E.A. Décision

D Gestion journalière - Budget ordinaire 2011 - Transports des personnes dans le cadre d'activités scolaires, sportives, culturelles de la Ville de Braine le Comte pendant l'année 2011 Vote d'un crédit d'urgence (20.000 €) - Ratification

Madame la Conseillère Roobaert : pensez-vous bientôt nous proposer l'acquisition d'un nouveau car.
Cela paraît indispensable.

Monsieur le Président : fin septembre, nous pourrons faire le bilan entre le système des bus extérieurs et le système « bus communal ».
Nous serons alors en mesure de prévoir des crédits pour le budget 2012.

E Escompte de subsides promis ferme - Espace multisports Cité du Pire Vote

F Financement de la piscine communale Convention relative à l'octroi d'un prêt « crac » conclu dans le cadre du Conseil Communal du 31 mai 2011

financement alternatif des infrastructures sportives

Approbation

G Vérification de la caisse de Madame le Receveur Communal

a) pour le 4^{ème} trimestre 2010 : le P.V. de vérification établi le 14 avril 2011 fait apparaître un solde total justifié de + 621.599,64 €.

b) Pour le 1^{er} trimestre 2011
Le P.V. établi ce 2 mai 2011 fait apparaître un solde total justifié de - 1.150.910,61 €.

Bousculant son ordre du jour, le Conseil Communal examine immédiatement les points relatifs au C.P.A.S.

2 CPAS

A Comptes pour l'exercice 2010
Examen et approbation

Madame la Présidente du C.P.A.S aidée par Madame Katia Messina, Receveuse, présente, dans le détail, le compte budgétaire de l'exercice 2010 du C.P.A.S.

A l'issue de cette présentation, la parole est donnée aux Conseillers :

Monsieur le Conseiller Brancart : que représente l'actif immobilier financier ?

Madame la Receveuse du C.P.A.S : il s'agit de titres financiers qui figuraient déjà dans nos comptes avant mon arrivée.

Madame la Conseillère David : tout d'abord, je voudrais signaler qu'il y a quelques bons points (en fait + que l'année passée) : bravo pour les intérêts débiteurs qui sont en chute libre.

Par rapport aux titres services : les recettes de prestations sont en augmentation : bel effort de dynamisation.

Par rapport à la réinsertion : il y a beaucoup plus d'articles 60 dans le circuit : excellente politique.
Certes, les dépenses de personnel augmentent mais c'est le prix à payer pour ce service important.

En ce qui concerne la maison de repos : il y a un déficit de 72.000 €. Or, que l'année passée ce service était en boni.
J'admets cependant que, compte tenu des travaux et de la sous-traitance, avec Sodexo, cela tient la route.

Au point de vue de la dette de la Maison de Repos : il y a 216.000 € en
Conseil Communal du 31 mai 2011

amortissement.
Pour quelle phase ?

Madame la Receveuse du C.P.A.S : il s'agit de la part propre des emprunts pour les phases 1 et 2.

Madame la Conseillère David : pour l'aide sociale : les fonds récupérables représentent toujours 70.000 € : c'est beaucoup par rapport aux subsides en espèce.

Dans certains cas, il vaut mieux ne pas se voiler la face.

Madame la Présidente du C.P.A.S : nous sommes en train de faire un nettoyage par rapport à cela.

Monsieur le Conseiller Rossay entre en séance.

Madame la Conseillère David : au niveau des exercices antérieurs, vous avez du inscrire un gros chiffre : s'agit-il réellement d'un seul litige ?

Madame la Présidente : oui, mais nous ne pouvons pas citer de nom en séance publique. On pourrait en reparler en huis clos.

Madame la Conseillère David : je constate qu'en matière d'initiative locale d'accueil, nous sommes à moins 15 % ?

Madame la Présidente du C.P.A.S. : tout cela est du au fait d'une famille de réfugiés qui ne veut pas quitter une maisonnette.

Madame la Conseillère David : 2 suggestions :
d'abord que vous fassiez des comptes séparés pour les différents M.C.A.E. ce serait plus clair, ensuite en matière de médiation de dette, je pense qu'il faudrait tendre vers le boni.
Ce service m'inquiète, il faut absolument réduire ce déficit de 81.000 €. Soignies y est arrivé. Vous pourriez par exemple faire valoir les guidances budgétaires.

Madame la Présidente : on en prend bonne note.

Madame Martine David : il est temps de conclure : c'est un bon bilan mais l'année prochaine, cela risque d'être beaucoup plus « juste ».

Monsieur le Conseiller Manzini : nous soutenons notre Conseillère du C.P.A.S et donc nous approuverons ce compte tant à l'ordinaire qu'à l'extraordinaire.

Les Conseillers Gailly et Lechêne entrent en séance

Conseil Communal du 31 mai 2011

Monsieur le Conseiller Brancart : avant que nous ne parlions plus du C.P.A.S, je voudrais signaler ma satisfaction par rapport à la brochure toute- boîte qui vient d'être envoyée et qui présente tous les services du C.P.A.S.

Cette brochure est très bien faite !

Monsieur le Président : juste un mot pour dire qu'effectivement l'argent est bien utilisé au C.P.A.S. Ce compte en est la preuve.

La Ville y contribue également par exemple grâce à nos avances de trésorerie qui ont permis de diminuer grandement les intérêts débiteurs.

Madame la Receveuse du C.P.A.S présente alors le bilan et les comptes de la comptabilité générale du C.P.A.S et ses différents comptes sont votés à l'unanimité.

B Modifications budgétaires n° 1 de l'exercice 2011
Examen et approbation.

Madame la Présidente du C.P.A.S toujours aidée par Madame Messina présente dans le détail, les chiffres de ses modifications budgétaires.

Madame la Conseillère David : il faudrait, au regard de ses chiffres, relancer le débat sur la création d'un « Comité de gestion pour la Maison de Repos ». Ce dernier pourrait beaucoup mieux suivre la gestion INAMI.

Deuxième remarque : c'est très bien d'engager des personnes sous contrat « Maribel » mais cela représente quand même un coût.

Madame la Présidente du C.P.A.S : il y a une directrice à la Maison de Repos pour éviter ce genre d'erreur vis-à-vis de l'Inami ?

Madame la Conseillère David : c'est également le rôle de la Secrétaire du C.P.A.S de surveiller les demandes de subsides.

Monsieur le Président : tout le monde regrette cette perte de 140.000 € mais ce n'est pas l'endroit pour rechercher des responsabilités.

On passe alors au vote et les modifications budgétaires du C.P.A.S sont adoptées à l'unanimité. Monsieur le Conseiller Manzini s'étant abstenu.

Le Conseil Communal revient alors à l'ordre du jour initial :

1 FINANCES COMMUNALES

H Comptes communaux pour l'année 2010

- a) compte budgétaire
 - b) compte de résultat et bilan
- Examen et approbation.

Monsieur le Bourgmestre, Echevin des Finances, présente alors, en détail, le compte budgétaire de l'année 2010 : « Cocorico » c'est la première fois depuis que la Ville existe que ce compte présente un boni de 2.014.193,10 €.

Grâce à cela, nous avons une trésorerie saine et la possibilité d'investir tant à la Ville qu'au C.P.A.S.

Le rapport entre les dépenses engagées et les recettes constatées ne cesse de diminuer.

Nos recettes sont supérieures à ce qui était prévu et nos dépenses inférieures au chiffre du budget. Tout cela explique le bon résultat du compte.

Avec l'aide de Madame la Receveuse Communale, Monsieur le Président, présente alors, dans le détail, le compte budgétaire.

Madame la Receveuse fait ensuite de même avec le compte de résultat et le bilan de cette année 2010.

A l'issue de cette présentation, la parole est donnée aux Conseillers.

Il est ainsi répondu aux questions de Madame la Conseillère David par rapport aux indices Abex et Capi pour la valorisation des bâtiments et des terrains ; par rapport aux charges financières diverses et au calcul du coût vérité-déchet pour le ramassage des immondices.

Madame la Conseillère Simon entre en séance

Madame la Conseillère Roobaert regrette la non utilisation du crédit de 2.500 € pour la valorisation des fermes.

Monsieur le Président lui signale qu'il y a, pour cette année, un document en cours de préparation.

Monsieur l'Echevin Fievez fait remarquer qu'avec une charge du personnel représentant 42 % du budget, la Ville de Braine le Comte reste en-dessous des communes de même importance.

Les comptes communaux pour l'année 2010 sont alors adoptés à l'unanimité des Membres présents.

- I Budget de l'exercice 2011 - Modifications budgétaires n° 1
Approbation

Monsieur le Président présente en détail, les modifications budgétaires précitées, il remercie le service des Finances qui l'a aidé et particulièrement Madame Eysermans, pour la présentation.

Après avoir répondu aux questions des Conseillers, ces modifications budgétaires sont approuvées à l'unanimité, les Conseillers Manzini et Simon s'étant abstenus.

- J Programme Fédéral de Coopération Internationale Communale
Coopération avec le Burkina Faso - Approbation du programme 2011

3 FABRIQUES D'EGLISES DE L'ENTITE

- A Fabriques d'Eglises de l'entité (St Géry à Braine le Comte, St Martin à Steenkerque et Ste Gertrude à Hennuyères)
Compte de l'exercice 2010 - Avis à émettre

- B Fabrique d'Eglise St Géry à Braine le Comte
Travaux de renouvellement des corniches à la Chapelle Notre Dame de Lourdes, chaussée d'Ecaussinnes
Procédure négociée sans publicité - Adjudication des travaux - Avis à émettre

- C Fabrique d'Eglise St Géry à Braine le Comte
Offre de service pour le relevé précis par Scanning 3D de la tour de l'Eglise St Géry, la remise en plan des façades et coupes du bâtiment, un rapport présentant cette étude et la présentation de ce rapport au comité d'accompagnement du certificat de patrimoine.
Procédure négociée sans publicité
Avis à émettre

4 REGLEMENTS ET ORDONNANCES DE POLICE CIRCULATION ROUTIERE - VOIRIES COMMUNALES

- A Mise en œuvre des premiers S.U.L. dans le cadre des itinéraires cyclistes proposés par les élèves de l'I.N.D.B.E : rue des Martyrs, rue Britannique et rue du Relais
Ordonnance de Monsieur le Bourgmestre du 9 mai 2011 - Ratification
Décision

Madame la Conseillère Roobaert : nous sommes pour à condition que cela soit bien indiqué.

Monsieur le Président : effectivement.

Monsieur l'Echevin Renard : les élèves de l'I.N.D.B.E. étaient en tout cas très convaincants.

La présentation qu'ils nous ont faite de leur projet montrait leur engagement.

Monsieur le Conseiller Manzini : félicitation à cet établissement scolaire qui a été le détonateur pour la mise en œuvre des S.U.L. à Braine le Comte. Le 20 janvier 2005, vous nous aviez déjà proposé beaucoup de S.U.L. En décembre 2010, il y avait déjà eu un avis favorable de notre Assemblée, pour que chaque mois, on installe de nouveaux S.U.L. Pourquoi encore attendre ?

A La Louvière, 80 % des rues potentielles sont devenues des sens uniques limités... et tout se passe bien.

J'approuve bien évidemment votre déclic mais « pourquoi encore devoir attendre pour la suite » ?

Au départ j'étais dubitatif mais je suis maintenant tout à fait convaincu de l'absence totale de danger.

Monsieur le Président : il faut accompagner la population pour qu'elle admette et soit convaincue de l'utilité des S.U.L. (comme je le suis déjà moi-même depuis quelque temps).

Monsieur le Conseiller De Smet : à Soignies, il y a des S.U.L. depuis plusieurs années sans accident.

Attention c'est vrai que l'aspect éducation doit être mis en avant.

C'est vrai que ce projet est important pour nos jeunes et il a permis un apprentissage à la citoyenneté.

Monsieur le Conseiller Jeanmart : il y a effectivement un cheminement positif dans la pensée de certains. Félicitation à l'Ecole Normale.

Madame la Conseillère Roobaert : ne pourrait-on pas autoriser la sortie, en voiture, du Champ de la Lune vers la rue de l'Europe ?

Monsieur le Président : nous allons demander un avis à nos conseillers en mobilité

Monsieur le Conseiller Manzini : pour en revenir au S.U.L., dans quel délai allez-vous avancer ?

Monsieur le Président : encore cette année.

Monsieur le Conseiller Manzini : en novembre ?

Monsieur le Président : nous verrons bien comment cela fonctionne dans ce premier projet.

Monsieur le Conseiller Manzini : si vous donnez une bonne information, vous pourrez aller plus vite.

Et l'Assemblée unanime d'approuver la mise en œuvre des premiers S.U.L. à Braine le Comte.

- B Délimitation d'une zone de stationnement supplémentaire suite à la mise en sens unique de la rue d'Horrues décidée par le Conseil du 7 février
Ordonnance de Monsieur le Bourgmestre du 13 avril 2011
Ratification
- 5 **SANCTIONS ADMINISTRATIVES ET AMENDES ADMINISTRATIVES EN MATIERE ENVIRONNEMENTALES - DESIGNATION D'UNE NOUVELLE FONCTIONNAIRE SANCTIONNATRICE ADJOINTE**
Décision
- 6 **INVESTISSEMENTS**
- A Travaux de réaménagement de la rue de Ronquières et remplacement de son égouttage
Modification du programme triennal 2010-2012 - Décision
- B Réalisation d'un terrain multisports à la Place du Richercha avec accompagnement social
Décision de principe - Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché
- C Travaux d'éclairage public aux abords de la maison de repos du C.P.A.S, rue de la Bienfaisance
Mise en application de la circulaire du 22 mars 2010 de Monsieur le Ministre Furlan - Approbation du cahier des charges établi par Ores et de la procédure
- D Programme triennal 2010-2012
Année 2011 - Dossiers conjoints voiries/égouttages pour l'avenue St Hubert et pour l'avenue du Bois.
Modification du contrat d'auteur de projet avec l'I.D.E.A.
- E Travaux d'entretien d'égouttage aux chemins communaux - Exercice 2010
Avenant n°1 au contrat d'entreprise de la S.A. Ted à Monceau sur Sambre.
Ratification d'une décision urgente du Collège Communal du 18 avril 2011.

7 ACQUISITIONS

A Acquisition de 4 petits véhicules pour le service des Travaux (personnel technique et ouvrier)

Année 2011

Décision de principe - Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché

Les Conseillers Jeanmart et Roobaert proposent l'acquisition de véhicules électriques en raison des primes annoncées par la Région Wallonne.

Monsieur le Conseiller Manzini propose d'au moins acheter un véhicule électrique, à titre exemplatif.

Monsieur le Président : nous y pensons de plus en plus car ces véhicules sont pratiquement au point.

Dans le futur parking communal à la rue Vieille Chaussée, nous avons même imaginés d'installer des bornes électriques.

Et l'Assemblée d'adopter à l'unanimité le projet précité, les Conseillers Manzini et Simon s'étant abstenus.

B Acquisition d'un épandeur de sel (à adapter sur un tracteur existant)

Année 2011

Décision de principe, approbation des conditions et choix du mode de passation du marché

C Acquisition de matériel informatique pour l'E.I.C.B.

Décision de principe, approbation des conditions et choix du mode de passation du marché

8 PLAN D'URGENCE POUR LA VILLE

Examen et vote du texte définitif.

Le Conseil unanime adresse ses félicitations à Monsieur Elie Druart, Fonctionnaire PLANU, pour avoir mené à bien ce dossier.

9 SERVICE INCENDIE - LOI DU 15 MAI 2007 RELATIVE A LA SECURITE CIVILE

A Constitution de la P.Z.O du Hainaut-Centre

Adhésion de la Ville de Braine le Comte/gestion des subsides de l'Etat pour l'année 2010

Ratification des résolutions du Collège Communal du 5 novembre 2010

B Prolongation de la P.Z.O. du Hainaut - Centre - Année 2011

Décision

- C Convention d'aide adéquate la plus rapide entre les communes disposant d'un service d'incendie -
Approbation.

10 PATRIMOINE COMMUNAL

- A Acquisition d'une sculpture
Décision de principe et choix du mode de passation du marché

L'Assemblée unanime accepte d'examiner le point suivant en urgence alors qu'il ne figurait pas à l'ordre du jour :

- B Don et legs - Succession de Monsieur Limbourg
Acceptation sous bénéfice d'inventaire

11 CENTRE CULTUREL REGIONAL DU CENTRE - CONVENTION 2011

Approbation

12 ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES SEDILEC - SEDIFIN

Assemblées générales statutaires du 10 juin 2011 - Ordre du jour

Approbation

Votes

13 SEANCE DU 28 MARS 2011

Procès-verbal - Approbation.

Sa rédaction ne donnant lieu à aucune observation, le procès-verbal précité est adopté.

14 INFORMATIONS

- A Finances communales - Délibérations du Conseil Communal du 7 février 2011 octroyant des subventions à diverses associations pour 2011

Décision de la Tutelle

Le Conseil prend note du courrier du 23 mars de Monsieur le Ministre Furlan signalant que ces délibérations sont devenues pleinement exécutoires.

- B Grades légaux

Délibérations du Conseil Communal du 7 février 2011

L'Assemblée prend note de l'Arrêté du 17 mars 2011 du Collège Provincial approuvant la délibération relative aux nouvelles échelles de traitement du Secrétaire et du Receveur Communal.

C Approbation par la Tutelle de la délibération du 28 mars 2011 par laquelle le Conseil Communal a octroyé une subvention à l'A.S.B.L. Carrefour Santé et Développement

D Désignation d'un nouveau chef de groupe M.R. Braine au Conseil Communal
Le groupe M.R. signale que son nouveau chef de groupe sera Monsieur le Conseiller Francisco FERNANDEZ-CORRALES.

15 INTERPELLATIONS DE CONSEILLERS COMMUNAUX

Le Collège Communal répond alors aux interpellations :

A de Monsieur le Conseiller Michel Brancart du 27 mai 2011 au sujet :

- des problèmes de parking à la gare d'Hennuyères.

Monsieur l'Echevin Vastersaegher signale qu'un accord va être conclu incessamment avec la S.N.C.B. qui permettra d'offrir 40 places de parking supplémentaires, l'aménagement du site conduisant à une offre de plus de 200 emplacements devrait quant à lui être réalisé avant la fin 2012.

B de Monsieur le Conseiller Philippe Jeanmart

- du 29 mai 2011 au sujet du projet d'école et du musée du cirque à réaliser avec Monsieur Alexandre Bouglione.
A cet égard, rendez-vous est pris pour rencontrer l'intéressé ce 22 juin à 13 H 30.
- du 30 mai 2011 au sujet du traçage d'emplacements de stationnement et de passages pour piétons, rue Britannique et des problèmes de circulation à la rue Adolphe Gillis.

C des Conseillers Simon et Manzini du 30 mai 2011 :

- du projet d'achat de l'assiette de l'ancienne ligne S.N.C.B. 126 entre la rue du Bosquet et la R.N. 6
Monsieur le Bourgmestre signale qu'il s'agit bien d'acheter cette assiette pour un futur projet Ravel et rien d'autre.
- du nouveau retard dans l'affichage de l'ordre du jour du conseil communal
Monsieur le Secrétaire Communal explique les raisons de ce retard et affirme avoir pris des mesures - avec le service Communication - pour que cela ne se reproduise plus.
- du tracé du rallye automobile de Braine le Comte
- de l'organisation d'une journée sans voiture à Braine le Comte

HUIS CLOS

- 16 PERSONNEL COMMUNAL**
Mise à la pension d'un employé d'administration attaché à la Bibliothèque
Acceptation
- 17 A.S.B.L. MAISON DE L'URBANISME DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU CENTRE**
Désignation de 5 délégués du Conseil Communal.
- 18 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL - PERSONNEL**
Implantation d'Hennuyères
- A Notification d'un congé de maladie d'une institutrice maternelle
Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante. Décision
- B Modification d'attribution d'une institutrice maternelle
- C Désignation à titre temporaire d'une institutrice maternelle du 14 au 22 mars 2011
Décision
- D Notification d'un congé de maternité d'une institutrice primaire
Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante
Décision
- E Notification d'une absence pour formation d'une institutrice primaire
Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante.
Décision
- F Augmentation de cadres
Désignation à titre temporaire d'une institutrice maternelle à mi-temps au 10 mai 2011.
Décision
- Comme suite à la demande de Monsieur l'Echevin Renard, ce point est retiré.
- Implantation de Ronquières**
- G Implantation de Ronquières - Annulation d'une décision antérieure
Augmentation de cadre et modification d'affectation d'une institutrice maternelle du 28 mars 2011.
Décision
- H Mise en disponibilité pour cause de maladie de la directrice

Implantation de Steenkerque

- I Augmentation du cadre
Désignation à titre temporaire d'une institutrice maternelle à mi-temps au 28 mars 2011.
Décision
- J Nomination d'une institutrice primaire
- 19 ACADEMIE DE MUSIQUE - PERSONNEL**
- A Démission partielle d'un professeur de formation musicale
Décision
- B Octroi d'un congé pour interruption partielle irréversible de la carrière professionnelle après 50 ans à un professeur de piano.
Décision
- 20 ECOLE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE - PERSONNEL**
- A Désignation à titre temporaire de chargées de cours dans le module « auxiliaire de l'enfance »
Décision
- B Notification d'un congé de maladie d'un professeur de néerlandais
Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante.
Décision
- 21 A.S.B.L. BRAINE SPORTS**
Remplacement d'un représentant de la Ville
Décision
- Monsieur le Conseiller Michel Brancart, représentant le P.S. remplacera à l'avenir Monsieur l'Echevin Renard.
- 22 COMITE D'ACCOMPAGNEMENT POUR L'AGORA SPACE DE LA PLACE DU RICHERCHA**
Désignation des représentants de la Ville.
Décision.
- Les différents responsables des partis représentés au Conseil Communal feront parvenir à Monsieur le Secrétaire Communal, la liste de leur délégué pour le comité précité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 50.

DONT PROCES-VERBAL

PAR LE CONSEIL

Le Secrétaire Communal,
(s) Philippe du BOIS d'ENGHIEN

Le Président,
(s) Jean-Jacques FLAHAUX

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Secrétaire Communal,

Le Bourgmestre,

Philippe du BOIS d'ENGHIEN

Jean-Jacques FLAHAUX